

# Mémoire

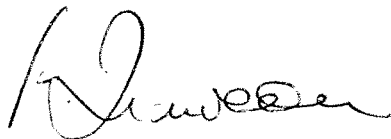
---

## Projet Éolien de Saint Valentin

François Duveau

25/03/2011

Signé :



### Appréciation Globale de la Commission

J'aimerais au départ exprimer mes plus sincères remerciements à toute l'équipe du Bureau pour un travail bien fait, rigoureux et exemplaire dans son efficacité. Je souligne le travail de Mme Gélinas et al bien sûr mais aussi Mme Bourdages que je n'oublie pas car elle aura démontré une résilience (*stamina*) à toute épreuve et une grande gentillesse lors de notre séance (toute une!) du 8 décembre 2010.

Je veux souligner aussi la maîtrise du processus d'audience démontré par le Président et son Commissaire. Vous avez établi un lien de respect et de confiance avec tous les intervenants et accordé, aux besoins ici et là, quelques latitudes fort appréciées. (Déjà qu'il n'est pas évident pour le petit peuple de se voir imposer des balises strictes dans son comportement et discours). La cadence des sessions était adaptée au besoin, comme il se doit, et vous avez su éviter les débordements en y mettant fin avant que «ça ne tourne au vinaigre». Après tout 4 jours c'est bien assez et nous commencions à tous être bien fatigués. Il y avait possibilité de continuer nos questions par courrier et j'en ai profité.

La seule petite critique en rapport au BAPE serait votre utilisation du mot ``frivole`` en référence aux arguments que l'on pourrait apporter pour justifier la tenue d'une audience (dépliant du BAPE, Comment participer?). Je pensais que ce genre de vocabulaire était réservé à notre Assemblée Nationale. J'y reviendrai.

Mon seul regret est que votre rôle se termine dans 4 mois et que ce lien de confiance que vous avez établi (de complicité, jusqu'à un certain point) sera rompu. Vers qui, vers quoi nous tournerons nous dans le futur? J'y reviendrai aussi.

Merci donc à toute l'équipe.

### Appréciation Globale du Projet

Vous aurez deviné que ce mémoire sera peut orthodoxe. Je me le permets car j'ai un réel besoin de ventiler mes frustrations. J'exercerai quelques retenues pourtant et resterai bref (par manque de temps).

Quel gâchis que ce projet éolien à Saint Valentin, le village de l'amour! Quelles ont été toutes ces manigances pour que nous en arrivions là? Qui sont ces gens qui auraient sillonné le territoire dès 2006, ou même plus tôt, afin de recruter des propriétaires dans un but tout à fait noble, à savoir, participer à la réalisation d'un projet et ainsi signifier pour les instances sa pleine acceptabilité? J'ai appris tout ça aux audiences en posant des questions à mon entourage et en écoutant. Ces mêmes agents auraient rencontré des élus municipaux et des maires pour vendre leurs salades? Saint Valentin serait alors tombé dans le panneau. Saint Blaise l'aura échappé belle et ceci grâce à la vigilance de notre maire et des conseillers en place. Les pressions étaient pourtant fortes. Et en interprétant quelques prétendus évènements et en lisant entre les lignes il y aurait possiblement eu d'autres démarches d'une éthique encore plus douteuse. Il y a des réponses. Il y a des vérités non dites. Le promoteur d'aujourd'hui est pris avec ça. Il ne peut pas comprendre pourquoi il est si mal reçu. Le vent est vert pourtant. L'éolien est non polluant, c'est bon pour la planète disent-ils. Moi je dis que c'est surtout bon pour le

portefeuille des promoteurs et la bonne conscience de nos dirigeants. Mais je me devance, revenons en arrière.

Je disais donc. Quel gâchis. Nous avons entendu des vérités, demi-vérités, vérités ou faussetés à peine voilées. Nous avons compris ou deviné les actions en coulisse telles que la manipulation par un ministère pour faire passer une directive à l'encontre du désir des municipalités. Nous avons été bombardés de propagandes, de déclarations gratuites, d'insinuations de part et d'autre (à la guerre comme à la guerre). Nous avons vu des personnes angoissées, au désespoir, fâchées, frustrées. Nous avons été témoins de dénonciations, de provocations. Dois-je continuer?

Mais je retiens par-dessus tout cette grande humanité, crédible et sans malice qui durant quatre longs jours s'est exprimée avec candeur. Ne croyez pas que c'était orchestré ou qu'il y avait incitation (à peine). Vous avez été témoin de spontanéité, de questionnements de haut calibre, travaux fouillés. Devinez le travail et la réflexion préparatoire de tous ces gens. Et on leur demande encore d'écrire un mémoire! Est-ce que nos ministères en ont fait autant? Tout n'est pas négatif pourtant car avec un peu de discernement, on peut toutefois trouver une foule d'informations fortes intéressantes dans la documentation, pour qui ça intéresse.

Il reste le gâchis, qui en est l'instigateur? Le grand responsable, le grand patron visionnaire. Celui pour qui le peuple est une ressource à exploiter.

### Mon Histoire

Ce n'est qu'au courant de 2010 que j'ai appris ce qui se trame dans ma belle région (surtout par l'entremise du journal local). Plus particulièrement à Saint-Valentin mais aussi à Saint Cyprien ou la clameur se fait entendre. Au début j'ai voulu me renseigner sur le sujet. Mais me déplacer à Saint Valentin pour consulter la documentation ce n'est pas évident et pourquoi le ferais-je ce n'est pas mon projet? ``Venez nous rencontrer``, ``appelez pour connaître les heures d'ouverture`` clament les promoteurs dans un petit pamphlet, pas daté mais disons fin 2010. Et devinez où il est le peuple durant les heures d'affaires. Et oui, il travaille lui aussi. La fin de semaine et le soir? Il ne faut pas charrier quand même! Les documents sont également disponibles à l'hôtel de ville de Saint-Paul, même à Montréal et à Québec (ils ont pensé à tout) bien sûr aux heures d'ouvertures. Non, et après tout en quoi ça nous concerne ce projet et qui veut se taper une lecture volumineuse et quel est l'intérêt?

Pour compliquer les choses je n'ai pas d'ordinateur personnel, encore moins Internet. J'en ai pas besoin, je ne vis pas sur l'autoroute moi, je ne suis pas branché – par choix. Je suis sur une petite route de campagne de rien; mon courrier est adressé des fois à la 94<sup>e</sup> avenue, des fois à la 2<sup>ième</sup> ligne, des fois à la route rurale 161, pas de problèmes. Une fermette avec poulailler (pas de poules), une grange (partie au vent, car il y a bel et bien du vent à Saint Blaise), et un petit bâtiment qui sert de refuge pour les pauvres petites bêtes égarées ou abandonnées et dans le besoin que je nourris et garde au chaud l'hiver. J'abouti. Je me suis donc acheté un ordi (j'ai dit au vendeur que c'était pour remplacer mes pigeons voyageurs..... car je les ai mangés!) Il est

important que vous compreniez qu'en région l'accès à Internet n'est pas toujours évident et que la pénétration n'est pas celle de la ville (nous sommes, comme on dirait... sous-développé). De toute façon ce n'est pas payant pour l'industrie. A moins d'investir sérieusement (centrale sans-fils, antenne micro-ondes, ou antenne satellite) on ne va pas loin. Adieu «wide-band» donc et bonjour «dial-up». Me voilà branché!

Et qui dit ordinateur dit imprimante (3 dans 1 de préférence), souris, clef USB et toute la panoplie. J'ai pensé vous soumettre mon compte de dépenses, mais j'ai ma fierté quand même. Mon point, et j'y arrive, est qu'il ne faut pas présumer que l'information a été diffusée ou *is readily available* comme on dit.

### Démographie de St. Blaise-sur-Richelieu

Dans le même ordre d'idée, à savoir accès à l'information, intérêt pour celle-ci et recevabilité d'un projet éolien collé sur St. Blaise, il est important de jeter un regard sur la démographie de notre belle municipalité. De l'ordre de 2000 personnes, la majorité des Blaisois sont riverains du Richelieu (de là St. Blaise-sur-Richelieu), donc peu concernés car ils font face à la belle rivière. Reste la minorité composée d'agriculteurs propriétaires terriens pour la plupart et de gens comme moi, qui eux seront « riverains d'un parc..... ». Ce simple fait, sans oublier les Blaisois *snow birds* sur les plages du sud, pourrait être mon explication pour le manque d'intérêt d'un bon nombre de mes semblables.

Annoncez leur qu'Hydro Québec s'apprête à harnacher (non pas un cheval mais bien) le Richelieu, et alors là ..... . Tel est le Montérégien que notre gouvernement s'apprête à exploiter. Divisé et absent du débat. Nous (les Blaisois) étions peu nombreux aux audiences (3 ou 4), serait-ce une raison pour clamer ``Appui massif en faveur du projet éolien de.....``? Dans ce cas il s'agissait de Saint-Rémi, souvenez-vous (Coup d'œil, 22 décembre 2010, page 4). J'y reviendrai.

### Le Syndrome Éolien

Syndrome éolien? Vous l'aurez deviné, j'en souffre, je l'admets. J'ai tous les symptômes, ma compagne me l'a dit et qui suis-je pour la contredire? Et comme dirait l'autre ``les éoliennes ne sont même pas là`` .

Donc le mal est fait. En plus de diviser le peuple on aura réussi à le rendre malade. Beau coup!

Ne pensez pas que je *joke* , je vous mets en annexe mon «Dossier Patient» et le nom de mon médecin de famille. En résumé, pour votre compréhension, le premier médicament est pour les troubles d'estomac, le deuxième pour la perte d'équilibre/ nausée/évanouissement, la troisième pour les éruptions cutanée, la quatre, cinq et sixième pour l'hypertension. Je vous copie aussi le diagnostic de mon audioprothésiste. Il m'a été conseillé par mon ORL qui m'a aussi confirmé que je souffre de *Tinitus* aigu (autrement dit l'acouphène). Ce n'est pas drôle ça! Il me reste les basses fréquences.....hummm.....quel rapport avec le climat sonore?

Est-ce que je vous ai dit que je souffrais aussi d'insomnie, ce qui me permet d'ailleurs d'écrire ces lignes? Mais il n'y a pas de liens de causalités direct avec le projet, c'est circonstanciel! Je poursuis.

### Saint-Valentin vs Saint-Rémi

J'aimerais revenir sur une comparaison du projet de Saint-Rémi versus celui de saint-Valentin (St. Cyprien éventuellement). Pour m'informer sur le processus d'audience je me suis présenté à Saint-Rémi le 15 novembre 2010. Avec le recul je m'aperçois (en révisant mes notes) que je retrouve les mêmes arguments, les mêmes questionnements, les mêmes critères vagues, pas de normes, de *guidelines*, d'encadrements. Les mêmes improvisations. ``Nous sommes dans l'ombre encore, pas assez d'études mais les sondages sont positifs`` ai-je entendu. Pas de protocole du gouvernement pour intervenir sur les impacts mais ``on va y réfléchir et travailler ensemble``. Nous allons ``ramasser`` les plaintes, et se fier au promoteur pour former un comité de suivi. ``Nous développons de nouvelles façon de faire pour lesquelles il n'existe pas encore de normes`` ai-je entendu (en exemple : la profondeur acceptable pour l'enfouissement des câbles collecteurs à haute tension).

Je poursuis mes notes :

- Pour le bruit : ``il y a un critère mais pas de force réglementaire``, recueillons les plaintes;
- Pour la santé : ``le Ministère suggère le critère de l'impact sonore`` il ne va pas plus loin;
- Pour les retombées économiques : ``il n'y a pas d'étude mais un vérificateur externe sera engagé``;
- Pour la perte de valeur des propriétés : pas de lien direct démontré;
- Pour l'acceptabilité sociale : un sondage au Québec sur la perception de l'éolien est positif, (je vous dirais que le Québécois est aussi favorable....au coco de Pâques).

Ce qui m'a le plus frappé fut le manque d'opposants au projet et une satisfaction évidente des élus de Saint-Rémi. De là l' ``Appui massif en faveur du projet....`` en grosse affiche du journal local (Coup D'œil du 22 décembre 2010). L'œuvre est complétée, il y a eu peu de participation donc il y a acceptation.

On est «faits» je me suis dit.

Quatre mois plus tard, à Saint-Valentin, on en est au même point sur le contenu. Une proposition semblable, les mêmes réserves, inquiétudes, griefs. Une différence marquée et remarquée est l'absence de l' UPA, le protecteur de nos terres. Et maintenant on lit dans le même journal en date du 16 mars 2011 : ``Le promoteur aura une grosse côte à remonter`` ! La Montérégie est-elle à ce point hétérogène? Sur une base purement analytique la conclusion du BAPE en rapport à Saint-Rémi me semble évidente.

Les cartes s'embrouillent à Saint-Valentin. Pour des enjeux semblables il y a opposition. La seule différence est une non-acceptation sociale clairement démontrée (à l'inverse de Saint-Rémi). Comment définir « acceptation sociale»? Nous connaissons déjà la définition que lui donne Hydro Québec, cette grille de mérite, presque méprisante envers le citoyen, utilisée pour retenir un projet. Définitivement tout un défi pour le BAPE.

### Environnement

Le titre aurait pu se lire «environnement, zonage et effets pervers»! Il me revient en mémoire le cas d'une dame qui s'est vu refuser la construction d'un abri pour sa chaloupe car cela contrevenait aux règlements de zonage agricole.

Il y a quelques années je fus contraint par édicte du MRC et pour des raisons forts nébuleuses, de faire recreuser, à mes frais, un fossé sur 300 mètres en bordure de route car le dit fossé est sur mes terres et ne répond plus aux nouveaux règlements. Bien entendu, qui dit fossé dit ponceau. Quelques milliers de dollars plus tard le problème initial n'est toujours pas réglé mais je suis maintenant conforme aux nouvelles normes. Pour combien de temps? Le pire dans tout ça est que le fossé en question, à l'époque, était un écosystème grouillant de vie et un filtre naturel pour les écoulements chimiques (phosphate, ammoniacale, herbicides, potasse) et naturels (lisier!) provenant des champs de culture. Il y avait dans ce cours d'eau des canards en période de ponte, des hérons, des martins pêcheurs, des libellules, des couleuvres, des wawarons, des épinoches et bien sûr des hirondelles en abondance. Une végétation aquatique luxuriante. Il n'y a plus rien! Stérilisation complète et institutionnalisée.

Aujourd'hui c'est la conformité des installations septiques. Ma municipalité me dit que ``Votre investissement vous sera profitable et vous procurera une meilleure qualité de vie et de plus augmentera votre valeur immobilière``. Autrement dit ruinez-vous maintenant, donnez des jobs à des contracteurs sans scrupule et obtenez un beau certificat de conformité. C'est bon pour l'environnement. Et les champs de culture continuent leurs décharges.

Ah oui j'oubliais, il y a un nouveau programme gouvernemental pour la relocalisation des lots, une sorte d'arpentage numérisé et centralisé à quelque part un peu comme le registre des armes à feu. Combien ça va me couter ça?

Vous rappelez-vous du verglas (on a appelé ça une crise) pour lesquels le Québec attend toujours des compensations d'ailleurs? J'étais dedans. Mes sauveurs, Bouchard et Caillé, ont pris la situation en mains. Ça n'a duré que quelques semaines. Il y avait une grande solidarité en Montérégie et je la retrouve aujourd'hui. Quel rapport avec un parc éolien? A part que la culture de HQ n'a pas changée, y en a pas, mais ça m'a fait du bien. Mais je me demande quand même à qui vont aller les argents du fédéral, dans les coffres de l'état? Ou en Montérégie, chez ceux qui ont soufferts. Comme les crédits carbonés d'ailleurs, dans le cas présent. Cette affreuse monnaie d'échange, qui légitimise les industries polluantes.

## En Rafale

Je vous propose quelques réflexions :

- 1) Sur le climat sonore : une étude a démontré que le niveau de bruit ambiant pouvait atteindre des niveaux de l'ordre de 50 voir 70dBa en crête, en période d'activités de toutes sortes (trains qui passent, travaux des champs) en plus des sons naturels (criquets, gazouillement d'oiseaux, bruit du vent etc.). Le Ministère de la santé recommande un objectif de 40dBa pour le volume de bruit. Il me semble logique qu'il faudrait s'attaquer au plus vite au problème du criquet bien avant que les éoliennes s'installent, .....
- 2) Sur les besoins de transport lourd : suite à ma question sur le réseau routier, le promoteur confirme que le nombre de camions requis pour le transport lourd serait de 150 par éolienne (document DA19). Il y en aurait 25 donc 3,750 camions. Ce qui vient doit repartir (à moindre charge je l'admets) donc on double à 7,500 passages. N'oublions pas que dans 20 ans, à la fin du contrat, en principe on démantèle tout, je double encore. On est rendu à 15,000 transports. Les premiers 7,500 passages seront étalés sur deux ans. Certains éléments de la structure ne passeront pas les lignes aériennes ni certains coins de rues dans le(s) village(s).....à prévoir : pannes planifiées, déplacements de bâtiments? A ne pas prévoir : les dangers d'accidents, la facture des corps policiers pour les escortes, contrôle de trafic et autres. L'éolien est-il toujours écologique?
- 3) Sur les loisirs : la Route Verte dont on est fier sera-telle fermée pour deux ans? Ce serait mieux. La population sait-elle que son signal télévision et radio pourrait-être sérieusement affecté, voir perdu avec l'arrivée de la transmission numérique des diffuseurs dans les prochains mois (Étude d'impact, Vol.3, Annexe I). Et les radios amateurs qui jouent aussi un rôle de première urgence dans les moments de crise nationale? Fini les montgolfières dans mon ciel et dans mes champs. Deux ans d'inconforts de toutes sortes dans la phase construction.
- 4) Sur l'impact visuel : beaucoup a été dit sur l'impact visuel, le jour. Et le soir et la nuit? Vous ne pensez pas qu'avec un manque de repères et diversions dans un ciel sombre ces lumières stroboscopiques ou clignotantes (à confirmer) ne seront pas des facteurs polluants et dérangeants au plus haut point? L'astronome amateur que je suis serait fort mécontent. ``Imaginez des lumières de Noël sur ces belles marguerites géantes!`` comme dirait mon ami.
- 5) Sur la faune : l'étude d'impact est restée assez muette quant à l'impact du bruit, particulièrement en phase construction, sur les animaux terrestres. Une étude n'était pas justifiée, semble-t-il car certaines espèces s'adaptent et d'autres ayant pris la fuite reviennent avec le temps. Les chasseurs du coin et les amateurs de la nature comme moi peuvent ranger leurs jumelles pour un bon bout. Et où vont-elles aller ces pauvres bêtes? Le territoire se resserre de plus en plus.

- 6) Sur les coûts : d'après HQ le coût de production éolienne est de 13.3¢ le kWh (M.Chamberland, directeur communication d'entreprise, lettre datée 1 février 2011). On me le vend à moi 7.5¢ le kWh, à 5.8¢ à l'exportation (comme l'entente avec le Vermont, M.Chamberland, La Presse Affaire) et à 4¢ aux industriels (Voir, 27 janvier 2011). Où est la logique économique et qui pensez-vous va éponger le manque à gagner? J'ai beau faire des moyennes comme le propose HQ, j'y arrive pas. Je lis aussi que l'*Energy Information Administration* annonce qu'il va y avoir une diminution du coût de l'électricité de 6% au cours des 25 prochaines années aux USA en raison du développement du gaz de schiste. L'électricité se transige actuellement à 4¢ le kWh aux USA (Journal des Affaires). Beau coup le 5.8¢ avec le Vermont! Donc, contre toutes attentes on se dirige vers une baisse de prix de l'électricité sur le continent.... sauf au Québec. Sur un plan purement économique il est dit que l'éolien ne tiens pas la route et je le crois.
- 7) Sur l'improvisation : existe-t-il une planification énergétique au Québec, une vraie? Une planification intégrée des ressources où l'ensemble des coûts environnementaux, sociaux et économiques sont réellement analysés et comparés dans les choix de projets? Pas pour satisfaire les lobbyistes et les industriels d'ailleurs mais pour le bénéfice de l'ensemble des citoyens du Québec. Un gouvernement précédent avait développé un plan mais il n'a jamais été adopté. Pourquoi pensez-vous?

### Conclusion

Nous sommes le 20 mars, premier jour du printemps. Les oies blanches sillonnent le ciel par milliers à la recherche d'un champ accueillant. Saviez-vous qu'elles reviennent aux mêmes champs année après année. Elles se sont posées devant ma fenêtre. Les oiseaux de toutes sortes font leur arrivée et s'arrêtent aux mangeoires le temps d'un repas. Certains sont là pour rester, d'autres sont de passage. Cette région est renommée pour l'observation des oiseaux et des oies en particulier.

Je suis heureux et amer à la fois. Je suis heureux de ne pas être seul dans ma démarche. Je m'y ferai peut-être quelques amis et aussi quelques ennemis. Je suis amer parce que tout est à vendre dans mon beau pays même la paix sociale. Et les fanfarons continuent à se foutre de nous. Cher gens du BAPE, ma plainte n'est pas ``frivole``, venez vivre à la campagne et vous comprendrez!

En résumé :

Aux ministères : faites vos devoirs, soyez respectueux de vos missions et de nous par ricochet. Revoyez les études d'impact fournies par le promoteur. Elles contiennent encore des anomalies, des imprécisions et des recommandations non suivies. Ne vous contentez pas de réponses génériques;

À Hydro Québec : changez de culture. Soyez moins méprisant envers nous et soyez à l'écoute de ceux que vous prétendez servir;

À TransAlta : je dis, oui, beau projet mais pas en milieux habités et pas sur nos belles terres; et finalement

Au BAPE : merci pour votre écoute, bon travail, rendez-vous à Saint Cyprien.



Mon nom et adresse : François Duveau

---

En annexe : documents personnels, photos et extraits d'articles de journaux



L'ACTUALITÉ  
REVUE ET TORDUE

Yves Trotter  
yves@yvestrotter.com  
www.yvestrotter.com

## Quel bon vent vous amène en Montérégie ?

**L'opposition à la construction d'éoliennes s'intensifie en Montérégie. Plusieurs maires de la région sont résolus à faire échec au projet de vingt-cinq éoliennes à Saint-Valentin. Manifestement, l'idée de parsemer le paysage de magnifiques roses des vents ne plaît pas à cette bourgade pourtant si romantique.**

Tout d'abord, il faut savoir que l'éolienne représente une source d'énergie propre qui n'émet aucun gaz à effet de serre. Tel un pape ou une princesse, l'éolienne n'a aucune flatulence.

Les éoliennes constituent une arme privilégiée de la lutte contre le réchauffement de la planète. Lorsque la température sera trop chaude, il suffira de les mettre en marche arrière pour obtenir des ventilateurs géants.

De plus, l'industrie éolienne va créer de l'emploi. Surtout pour le vent... Mais c'est déjà ça ! Enfin, ce grand fainéant sera productif et cessera de perdre ses grandes journées à traîner dans les prés. Lucien Bouchard et les lucides jubilent !

Cessons de nous plaindre de la laideur des parcs éoliens. Imaginez des lumières de Noël sur ces belles marguerites géantes ! Vive le vent ! Vive le vent ! Vive le vent des plaines !

Je vous l'accorde, les éoliennes produisent un sifflement continu. Mais voyons ça plutôt comme le chant mélodieux de la chorale des petites chanteuses des terres agricoles qui gazouille pour nous vingt-quatre heures sur vingt-quatre... Si tout le monde souffre de cet acouphène collectif, on peut parler d'une condition juste et équitable, non ?

Les éoliennes tuent des oiseaux... (Tuer signifiait ici déchiqueter.) Dommage qu'on ne puisse pas en installer près des McDonald's.

En terminant, à ceux que mes arguments n'auront pas convaincus, je propose des moyens de pression efficaces pour faire échec au développement éolien. Faire la grève du vent. Bâillonner Éole, le dieu du vent, pour l'empêcher de souffler. Ou encore suivre l'exemple de Don Quichotte : s'armer et attaquer à cheval ces moulins à vent modernes. Ce n'est pas intelligent, mais ça défoule !

## Dossier éolien: lettre du lecteur

# Climat de peur 101

Le projet éolien de St-Valentin a amené 5 maires des municipalités environnantes à former une coalition pour contrer ce projet. Le processus de consultation se concrétisera par les audiences du BAPE et d'autres consultations suivront dont l'une auprès de la CPTAQ.

Or Hydro-Québec a listé un certain nombre de critères pour évaluer les projets présentés et l'un d'entre eux est l'acceptabilité sociale soit le niveau d'accueil favorable du projet par rapport à la population visée. Même s'ils sont des voisins de St-Valentin, les 5 maires ont donc compris qu'à défaut d'arguments valables, il fallait créer un climat de peur, brasser et amener les citoyens à se mobiliser contre le projet de leur municipalité voisine, St-Valentin.

Les citoyens de St-Blaise-sur-Richelieu ont donc reçu par la poste un communiqué les invitant à une soirée d'information à Lacolle. L'idée est tout à fait démocratique, mais le communiqué s'avère tendancieux avec peu d'arguments valables et plein d'insinuations. Le communiqué rapporte des insinuations comme «une subvention aux albertains», «y a-t-il matière à enquête» et «y aurait-il une grosse enveloppe brune». Ces insinuations laissent à désirer tout comme l'entête «Le vert qui tourne au brun».

Le communiqué amène par la suite le lecteur à un niveau d'alerte plus élevé par «danger pour la santé», «les Blaisois vont perdre leur paysage et les droits de propriété», «à quand les éoliennes à St-Blaise», «l'exploitation de nos matières premières», avant de culminer par le cri de ralliement «Il y va de notre avenir à tous».

Un beau crescendo alimenté par des faussetés et imprécisions:

la distance de 750 m séparant les maisons des éoliennes a été retenue par la MRC et non la ministre Normandeau;

non-taxables: oui les profits ne sont pas taxés comme dans tous les cas des services publics, mais ne devrions-nous pas nous réjouir que les redevances soient des retombées directes aux municipalités et aux propriétaires qui reçoivent les éoliennes. Les contribuables de St-Valentin pourrait réduire d'au moins 15% leurs taxes foncières pour les 20 prochaines années, si tel est leur choix ou investir dans des projets communautaires;

danger pour la santé: on sait qu'il y a des dangers «potentiels» concernant l'implantation des éoliennes et ils sont relatifs à la distance qui sépare les résidences de celles-ci. Or, à St-Valentin, la distance séparatrice moyenne est de 1 km, la plus courte étant de 750 m. Pourtant, les études demeurent évasives et ne situent pas le niveau de danger par rapport à d'autres nuisances (appareils ménagers, thermopompe, moteurs, cellulaire, radio, train, etc) qui font partie de notre entourage. Par contre, dans le projet de parc éolien «des Moulins» à Thetford-Mines, l'avis du directeur de santé publique nous informe de précautions à prendre à l'intérieur de 500m de séparation, justifiant d'autant la précaution de TransAlta dans le projet de St-Valentin;

perte du paysage et des droits sur la propriété: Les gens de St-Blaise-sur-Richelieu sont très peu concernés par le visuel puisque les déplacements se font vers les centres de travail, d'étude et de loisirs qui sont vers le nord soit St-Jean-sur-Richelieu, Montréal, etc. Quant à ériger une construction à l'intérieur du 750m de séparation d'une éolienne, rien n'empêche un propriétaire de le faire. Quoique construire sur le fond des terres, j'ai pas vu cela bien souvent.

Mais le plus étrange demeure que les 5 municipalités ont convoqué leurs citoyens à une réunion d'information traitant que d'aspects négatifs, sans objectivité, pour alimenter la cause. Il semble que l'émotivité était de haut niveau, mais ce sont les arguments qui doivent être confrontés, pas les humeurs. Faisant flèche de tout bois, les membres de la coalition diront que 200 per-

sonnes (5 municipalités) en furie sont venues manifester leur désaccord. Tout compte fait, s'agissait-il d'une soirée d'information ou d'endoctrinement? Les personnes venues pour s'informer sur le sujet, y ont-ils trouver leur compte? Comme la stratégie médiatique roule à plein et s'avère efficace, la coalition, opportuniste, se servira de l'occasion pour faire passer le niveau d'alerte, de jaune à rouge.

Il est bien évident que cette coalition veut venir en aide au groupe Don Quichotte et également empêcher les promoteurs de s'implanter sur leur territoire. La mission peut être louable, mais je crois que les armes utilisées pour ce combat ne conviennent pas. De nombreuses questions sur le projet éolien ont déjà trouvé réponse et il n'y reste qu'une appréciation sur l'aspect visuel qui demeure toujours aussi abstraite. Dans le fond, si la démarche de la coalition était logique, au lieu de crier à tue-tête, il vaudrait mieux se concerter avec le conseil municipal et programmer une rencontre avec le promoteur tout en y déposant des propositions qui pourraient appuyer leur priorités. J'aimerais bien que les élus de St-Blaise-sur-Richelieu s'inspirent du texte de Mme Louise Gagnon, lors de la parution du Coup d'oeil du 23 février dernier qui, en tant qu'opposante au projet, traite le sujet avec une objectivité éclairante et un respect rassurant. Même si je ne partage pas tous ses points de vue, je pense sincèrement qu'une personne de ce type peut être crédible et aidante dans ce débat.

Prochainement, les audiences du BAPE pourront éclaircir le portrait. Mais est-ce bien là la volonté de la coalition?

Donc, à la lumière de cette démarche de la coalition et du conseil municipal de St-Blaise-sur-Richelieu, je mets la population de St-Blaise-sur-Richelieu en garde contre ce climat de peur. Je crois qu'un conseil crédible doit fournir une information objective montrant les pour et les contre, pour laisser la population décider et non pas se servir d'elle. Faire croire que la population de St-Blaise-sur-Richelieu est en péril, en rapport avec le projet de St-Valentin, relève de la fabulation.

*Alain Gaucher, St-Blaise-sur-Richelieu*

Projet éolien de Saint-Valentin

## Saint-Blaise apporte une précision sur le conseiller Alain Gaucher

À la lumière des audiences publiques et des communications dans les journaux locaux sur le projet éolien de Saint-Valentin, la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu désire apporter certaines précisions.

M. Alain Gaucher, présentement conseiller de Saint-Blaise, a maintes fois manifesté ses opinions sur le projet en question. Il a affiché son statut de grand-père et de conseiller, bien légitimement. Cependant, il serait à

noter que M. Gaucher a œuvré en tant que représentant local pour TCI, le promoteur original d'éoliennes du projet à Saint-Valentin. Il a participé activement à la promotion d'un projet d'implantation de 57

éoliennes sur le territoire de Saint-Blaise en juin 2006.

*La Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu*

Lettre du lecteur

### L'éolien et le Blaisois

Il revient à un Blaisois de répliquer à M. Alain Gaucher, citoyen et élu de Saint-Blaise.

En tant que Blaisois je fus fort choqué en lisant la lettre ouverte de M. Gaucher dans le Coup D'oeil du 9 mars dernier. Je suis profondément indigné, et à la fois honteux en tant que résident de Saint-Blaise qu'une personne respectée et élue de notre municipalité s'en prenne d'une façon aussi méprisante à l'intelligence de ses concitoyens et à l'intégrité des opposants aux projets éoliens. Je suis particulièrement attristé par l'attaque faite à la dignité de nos Maires qui, plus que tous autres, se font le reflet des préoccupations et aspirations de leurs citoyens.

N'eussent été des regroupements d'opposants aux projets éoliens, le Blaisois que je suis n'aurait pas été « alerté » (le mot est juste M. Gaucher) à ce

qui se trame dans notre belle région, à notre insu, presque. Car, outre avoir reçu deux rudimentaires dépliants du promoteur Venterre vantant les mérites d'un développement industriel éolien chez nos voisins Valentins, aucune autre information ne m'était parvenue. Auriez-vous manqué à votre rôle de conseiller municipal, M. Gaucher, en ne trouvant pas utile de faire en sorte que des informations pertinentes soient diffusées à vos concitoyens? Où étiez-vous lorsqu'une approche de promoteur fut faite pour un projet dans St-Blaise? (N'étiez-vous pas représentant de TransAlta à l'époque ou un projet éolien a été proposé à la municipalité de St-Blaise, là où vous êtes présentement conseiller?)

N'eût été de la vigilance de notre Maire et de nos conseillers à l'époque, il est possible que le débat d'aujourd'hui ne se situerait pas à Saint-Valentin

mais bien à Saint-Blaise. Cette perspective me donne des sueurs froides.

J'aurais voulu vous tendre la main lors de votre première intervention le premier jour de l'audience publique car il m'a semblé que vos questions étaient fort-à-propos. Je suis heureux de ne pas l'avoir fait. Car, dans cette tribune, vous continuez vos attaques sournoises et déclarations démesurées. En ce faisant, vous aurez réussi à retourner contre vous-même les critiques que vous avez formulées à l'endroit des opposants du projet éolien de Saint-Valentin.

Nous vivons des moments d'intense émotion dans notre région. Il est vrai que cette réalité nous amène à une polarisation dans les opinions de certains. Pour d'autres, comme pour un bon nombre de

mes concitoyens de Saint-Blaise, je le crains, peu de réactions, car ce débat ne semble toujours pas susciter d'intérêt. Néanmoins le temps n'est plus à la polémique mais à la prise de position. Pour ma part, par solidarité avec les communautés avoisinantes et par conviction personnelle, je rejette tous vos arguments et prends définitivement position pour le NON.

Je lève mon chapeau aux Maires de la région, aux regroupements d'opposants et au processus démocratique qu'est le BAPE. Je retiens le positif dans ce débat, je retrouve un sentiment d'appartenance et un regain d'intérêt pour la chose politique. Je suis Blaisois et tout comme vous, M. Gaucher, je reste soucieux de notre legs à la prochaine génération.

*François Duveau, Saint-Blaise*



525, 94<sup>e</sup> AVENUE

VUE DU JARDIN DIRECTION

BOISÉ DU PETIT RANG, ST. VALENTIN



PETIT BOISÉ EN ARRIÈRE PLAN  
PETIT RANG, ST. VALENTIN

VUE ARRIÈRE  
FACE À ST. VALENTIN





525, 94<sup>e</sup> AVENUE (2<sup>e</sup> LIGNE)  
ST. BLAISE





VUE DU 2<sup>e</sup> ETAGE  
525, 94<sup>e</sup> AVENUE, ST. BLAISE

← PETIT BOISÉ  
SUR LE PETIT RANG, ST. VALENTIN  
EN ARRIÈRE PLAN

FENÊTRE PANORAMIQUE, 1<sup>er</sup> ETAGE

